

Ensemble

Bulletin d'informations municipales d'**Andeville**



N°5 • octobre/novembre 2018



Événement :
La Ronde de
l'Oise

Dossier :
Révision du Plan
Local d'Urbanisme



«la Ronde de l'Oise» - Andeville départ ville
étape vendredi 8 juin 2018

P2/
Sommaire

P3/
Édito

P4/5/
Dossier, événement
La Ronde de l'Oise

P6/7/8/
Dossier, actualités :
La révision du Plan Local d'Urbanisme

P9/10/11/
Rétrospective en images

P12/13/
Agenda • Rendez-vous
à venir • Événements

P14/15/
Information administrative • État Civil

Photo de couverture : M. le Maire donne le départ de la 2^e étape de la 65^e Ronde de l'Oise, le vendredi 8 juin 2018 avec les coureurs, Frédérique Leblanc, conseillère régionale, Ilham Alet, conseillère départementale.



Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144
60111 MÉRU cedex
Tél : 03 44 52 08 12
Fax : 01 41 32 98 93
contact@andeville.fr
www.andeville.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au samedi 9 h à 12 h
Lundi au vendredi 14 h à 17 h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous le samedi matin

Numéros utiles :
Pompiers Incendies, Accidents 18
Gendarmerie Nationale 17
SAMU Urgences Médicales 15
Allo Enfance Maltraitée 119





Où, comment et que construire dans les années à venir pour garantir à notre commune un développement durable et harmonieux où il fait bon vivre ? Logements, déplacements, écoles, modes de garde, environnement, agriculture, entreprises, commerces et artisanat, emploi, loisirs, culture, sport... Quel sera le futur visage d'Andeville au sein de la communauté de communes des Sablons qui révisé également son schéma de cohérence territoriale (SCOT) ?

Toutes ces questions et bien d'autres plus passionnantes les unes que les autres sont et seront abordées dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme dont nous avons décidé d'entamer la révision lors du conseil municipal du 19 janvier 2017.

Depuis février 2018, en lien avec le cabinet Verdi Cœur de France, nous élaborons le diagnostic de la commune. La commission urbanisme chargée de la révision a bien travaillé depuis ce mois de février 2018 et vous expose dans ce numéro les grandes lignes du diagnostic retenu.

Je vous invite également à participer aux 2 réunions publiques, en mairie, consacrées d'une part au diagnostic territorial, c'est-à-dire à la présentation des forces et faiblesses de notre commune (le vendredi 9 novembre 2018 à 20 h 30), puis dans une seconde réunion publique, nous vous exposerons le Plan d'Aménagement et de développement durable (18 décembre 2018 à 20 h 30) lequel aura été exposé et débattu au conseil municipal du 23 novembre 2018 (20 h 30). Sous ce terme technique, la principale qualité de ce document est d'être destiné à tous les Andevilliens. Il doit donc être rédigé très simplement. Il exposera le projet politique de notre commune. N'hésitez pas à y participer, il y va de votre avenir. D'ores et déjà vous pouvez me faire connaître vos réactions, vos demandes, et vos propositions par courriel à plu@andeville.fr

Bonne lecture à tous.

Jean- Charles Morel
Votre maire



La commune accueillait la 2^e étape de la course cycliste la Ronde de l'Oise. Retour sur un événement sportif d'intérêt départemental qui a offert un spectacle mémorable.

Dans le cadre de la 65^e édition de la course cycliste la Ronde de l'Oise, notre commune d'Andeville accueillait la 2^e étape sur les trois que compte cette compétition.

Elle s'est disputée le vendredi 8 juin 2018 sur une distance de 208,2 kilomètres entre Andeville et Ribécourt-Dreslincourt. Jean-Charles Morel accompagné des adjoints, mais aussi de la conseillère départementale Ilham Alet et de la conseillère régionale Frédérique Leblanc, ont donné le départ fictif à 12 h 25, le réel à 12 h 30. (1 km de parcours fictif). Le Conseil municipal des Enfants accompagnait le public Andevillien présent pour applaudir tous les coureurs.

LE MAIRE DONNE LE DÉPART...

L'organisateur de la Ronde de l'Oise, Michel Birck, Président de l'Union Cycliste Liancourt Rantigny, a remercié chaleureusement les partenaires locaux qui ont participé financièrement à cette course ici à Andeville, Blocflam, Alda Bureau et Convivio. Le Maire, Jean-Charles Morel, a souligné lui aussi

que la participation financière de la commune a permis à cette 2^e étape de proposer une très belle animation sportive pour Andeville, de faire découvrir aux spectateurs-Andevilliens une course passionnante, et de rayonner dans toute l'Oise grâce à la renommée de cette course. Pour Patrick Pipault, maire adjoint délégué à la culture, à l'animation et au sport, «l'organisation était parfaite».

UN VRAI SPECTACLE SPORTIF

La Ronde de l'Oise c'est quoi ?

L'histoire dure sans la moindre interruption depuis 1954. Bon an, mal an, la Ronde de l'Oise poursuit sa route. Devenue professionnelle en 2007, elle est désormais la seule course par étapes labélisée UCI (Union Cycliste Internationale) à se dérouler dans le département de l'Oise, suite à la disparition du Tour de Picardie en 2016.

Pourquoi l'arrivée finale a lieu à Beauvais ?

C'est une grande première pour cette édition 2018. La dernière étape du dimanche 11 juin ne s'était

ANDEVILLE - RIBECOURT DRESLINCOURT

PROFIL ETAPE



Meilleurs Grimpeurs

#G 1 : Km 32,900	Lardières	Cat : 3	7%	500 m
#G 2 : Km 84,000	St Rémy en l'Eau	Cat : 2	7%	1400 m
#G 3 : Km 127,000	Mareuil la Motte	Cat : 1	10%	2000 m
#G 4 : Km 135,800	St Albin	Cat : 2	7%	1400 m
#G 5 : Km 159,900	Mareuil la Motte	Cat : 1	10%	2000 m
#G 6 : Km 168,700	St Albin	Cat : 2	7%	1400 m
#G 7 : Km 192,800	Mareuil la Motte	Cat : 1	10%	2000 m
#G 8 : Km 201,600	St Albin	Cat : 2	7%	1400 m

Kilomètre 60

Thury Sous Clermont Km 60,800

Zone de Ravitaillement Km 92,200
Angivillers

Sprints Bonifications

La Rue Saint Pierre	Km	65,600
Maignelay	Km	103,100
Ribécourt	Km	142,400

pas terminée ni à Liancourt, ni à Rantigny, là où se situent pourtant les racines du club organisateur, l'UC Liancourt-Rantigny, qui tenait à cette tradition. Mais cette édition 2018 était placée sous le signe du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et à cette occasion, le Conseil Départemental, principal partenaire financier de l'épreuve (subvention de 60 000 € sur un budget de 200 000 € environ), avait souhaité faire coïncider cette arrivée finale avec une journée consacrée à cette célébration, le dimanche, au sein du Parc de l'Hôtel du Département. Un vrai succès !

QUE VAUT LA PARTICIPATION DE CETTE COURSE ?

La Ronde de l'Oise est une course de « classe 2 », qui accueille des équipes professionnelles de niveau Continentale Pro (2^e division) et Continentale (3^e division) et des équipes amateurs. Les « pros » sont toutefois majoritaires. Du reste, le classement général final n'a jamais échappé à l'un d'entre eux depuis que la course n'est plus ouverte exclusivement aux amateurs. Cette année, 120 coureurs étaient au départ (20 équipes de 6 coureurs) de 18 nationalités différentes. Un peloton très international où il était bien difficile d'extraire un favori. Nous avons assisté à une course très ouverte. Le suspense a été total jusqu'au bout. Un régal !

Le vainqueur de la 2^e étape ANDEVILLE-RIBECOURT



C'est Damien Touzé (St-Michel-Auber 93) qui s'est imposé au sprint à l'arrivée à Ribécourt-Dreslincourt. Il a devancé à la photo-finish Charalampos Kas-

trantas (Java-Parti-zan). Armino Fonseca (Fortuneo-Samsic) complète le podium.

LE VAINQUEUR DE LA RONDE DE L'OISE 2018, LE NORVÉGIEN HENRIK EVENSEN :

« C'ÉTAIT À MON TOUR DE BRILLER »

Victorieux de la première étape de la Ronde de l'Oise (2.2), Henrik Evensen a remporté un second succès dimanche 11 juin 2018 en s'imposant à



Beauvais, pour l'ultime étape. Le coureur de Joker-Icopal remporte par la même occasion le classement général.

Révision du PLU

La délibération du conseil municipal du 19 janvier 2017 a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Andeville. Depuis la première réunion de lancement le 9 février 2018, avec le Cabinet VERDI CŒUR DE France (Beauvais), il nous a paru utile de faire un premier point d'étape sur la présentation du diagnostic

Au cours des 8 mois écoulés, la commission "urbanisme" a pu élaborer d'une part le diagnostic territorial et d'autre part préparer le projet de Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui constitue le projet politique de la commune. Ces deux grandes étapes feront l'objet chacune d'une réunion publique dont vous trouverez les dates en page 8.

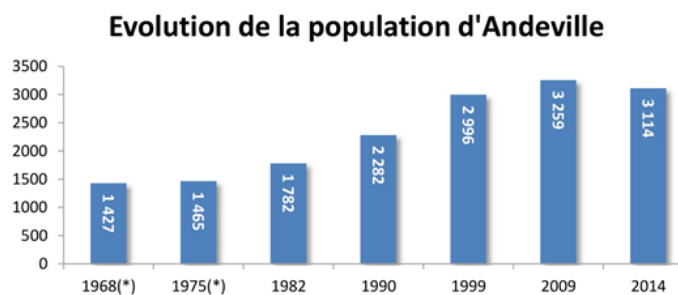
Le premier travail a consisté à faire le diagnostic territorial, c'est-à-dire l'état des lieux de la commune en faisant l'état initial de l'environnement ainsi que le diagnostic économique. Une fois le diagnostic posé, la commission a travaillé à « déterminer les enjeux et les besoins », autrement dit à recenser les atouts et les faiblesses de la commune qui vont permettre ensuite de présenter et d'expliquer les choix d'aménagements retenus, c'est-à-dire les justifications. L'ensemble de cette analyse sera exposé dans le rapport de présentation du PLU.

Que retenir de l'état initial de l'environnement ? En ce qui concerne les caractéristiques physiques de la commune sur la topographie et les risques... on retiendra qu'il n'y a pas de cours d'eau à Andeville ! et peu d'aléas naturels. Il n'y a donc pas de Plans de Prévention des Risques (PPR). On retiendra toutefois l'aléa « coulée de boues » et ruissellement sur une partie du territoire placée en aléa fort. Pas de risque de pollution et de sites industriels non plus ! A propos de l'environnement naturel, on remarque qu'en dehors des boisements périphériques, il n'existe pas de contrainte réglementaire liée à la biodiversité. La commune est composée de paysages agricoles prépondérant. Avec une superficie de 417 hectares, la majeure partie est dédiée aux activités agricoles (52.3 %) et le tissu urbain occupe 27.3 % de la commune, les boisements 14.2 % et les vergers et prairies 4.6 %.

Concernant le diagnostic socio-économique, (aspects démographiques et économiques, logements), c'est l'aspect démographique (la population) qui est le plus intéressant et le plus concret dans le diagnostic. Au

regard du recensement INSEE de 2014, la commune d'Andeville compte 3 114 habitants. L'élément principal qu'il faut retenir, c'est que la démographie est stagnante depuis 1999. La croissance de la population certes est constante depuis 1975, mais on constate une diminution du nombre d'habitants depuis 2009 (-145 habitants, soit environ 4,5 % de la population).

On constate également une dynamique démographie communale indépendante des dynamiques démographiques supra territoriales (la communauté de commune et le département) comme le démontre le tableau ci-dessous :



On constate aussi que la population est jeune (+ de 60 % ont moins de 45 ans) malgré un processus de vieillissement engagé (augmentation des 45-49 ans et des 60-74 ans). Toutefois, la répartition de la population par tranches d'âge en 2014 reste relativement similaire à la Communauté de communes des Sablons et au département de l'Oise.

Variation annuelle moyenne de la population en %	1968 / 1975	1975 / 1982	1982 / 1990	1990 / 1999	1999 / 2009	2009 / 2014
ANDEVILLE	0,4	2,8	3,1	3,1	0,8	-0,9
CC des Sablons	2,1	3,9	1,6	1,2	0,5	0,9
Oise	1,6	1,3	1,2	0,6	0,4	0,4

L'analyse détaillée de l'évolution comparée du nombre de personnes par ménage (voir tableau ci-dessus) incite fortement à anticiper le phénomène de

desserrement des ménages.

Nombre moyen d'occupants par résidence principale	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
ANDEVILLE	2,9	2,8	2,9	3	3	2,7	2,6
CC des Sablons	3,2	3,1	3,1	3,1	2,9	2,7	2,7
Oise	3,3	3,1	3	2,9	2,7	2,5	2,4

On constate une diminution récente du nombre de personnes par ménage, contrairement à la baisse constante pour la communauté de communes des Sablons (CCS) et du département au cours des 20 dernières années. Avec plus de familles monoparentales et moins d'enfants par ménage accompagné d'une décohabitation entre générations. La conséquence : il faut prévoir plus de logements pour maintenir la population. Voilà le principal enseignement de ce diagnostic.

Là encore, l'analyse des logements montre une augmentation du parc de logements qui est constante entre 1968 et 2009 (en moyenne + 15 logements par an, passant de 562 à 1289 unités). Un ralentissement important entre 2009 et 2014 (+2.6 logements sur la période), corrélé à une diminution de la population (-145 habitants). Quant au parc des résidences principales, il représentait 93 % en 2014 avec une population attachée au village (près de 60 % des habitants vivent depuis plus de 10 ans à Andeville). Le parc des résidences secondaires est inférieur à 2 % en 2013 et en constante diminution depuis 1968 (8.7 % en 1968). Le taux de vacance est de 5.56 % en 2014. Il apparaît largement suffisant pour assurer une bonne rotation de la population et correspond au taux idéal (5 - 6 %).

Nous avons relevé que le parc de logement était plutôt ancien. En effet, 74.7 % du parc de logement a été construit depuis 1946. Néanmoins, 25 % des constructions ont été édifiées avant cette date.

Nous avons également étudié les caractéristiques du parc de logement. On retiendra 3 points essentiels à ce sujet : un parc de résidences principales essentiellement composé de maisons (89 %) et 78 % des résidents sont des propriétaires. On notera que 50 % des logements sont dotés de 5 pièces ou plus.

À propos des grands indicateurs économiques, nous avons remarqué une légère augmentation de la population active entre 2009 et 2014 (+ 4.3 points) tout en constatant une relative stagnation du nombre d'emplois dans la zone (+ 2 %). En 2014, 1631 personnes entre 15 et 64 ans sont considérées comme actives. Le taux de chômage est en augmentation passant de 9.9 % en 2009 à 11,7 % en 2014 (36 personnes au total). L'économie est tournée vers les secteurs de la construction et du commerce. Au total 161 établissements ont été recensés comme actifs au 30/12/2015 dans ces secteurs sur 172 en



tout.

Bien sûr nous n'avons pas pu vous fournir toutes les informations contenues dans le Diagnostic territorial qui est un document très dense. Celui-ci vous sera exposé au cours d'une réunion publique le vendredi 9 novembre 2018 à 20 h 30 en Mairie. Vous pourrez le consulter également sur le site internet de la commune : www.andeville.fr

C'est quoi le desserement ?

La taille des ménages continue à diminuer à Andeville avec 2,6 personnes par ménage. C'est un indicateur essentiel à connaître.

En quoi la taille des ménages est-elle un indicateur important ?

Un ménage, dans la statistique française, est une unité de logement indépendante. Moins vous avez de personnes par logement, plus il vous faut de logements pour une population donnée.

Révision du PLU : la concertation à vos agendas !

.....

1ÈRE RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC COMMUNAL *Besoins et enjeux*

VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018

20 H 30 - MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

En présence du Cabinet VERDI Coeur de France

Venez nombreux !

*Séance publique du Conseil municipal
vendredi 23 novembre 2018 à 20 h 30
relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme :
débat sur le Plan d'Aménagement Durable (PADD)*

2E RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

PRÉSENTATION DU PADD

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

20 H 30 - MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

En présence du Cabinet VERDI Coeur de France

Venez nombreux !

RETOUR EN IMAGES SUR LES PRINCIPALES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS



18 et 19 mai 2018 : Spectacle de danse du foyer rural «au pays des merveilles»



21 juin 2018 : Fête de la musique au gymnase



24 juin 2018 : Brocante organisée par l'équipe de l'UNRPA



5 juillet 2018 : Les enfants du conseil municipal inaugurent la Boîte à Livres



7 juillet 2018 : remise des cadeaux naissance en Mairie



27 août 2018 : cérémonie en mémoire des 17 martyrs



3 septembre 2018 : rentrée des classes à l'école maternelle du Petit Bouton Nacré



3 septembre 2018 : rentrée des classes à l'école élémentaire Anatole Devarenne

TENNIS DE TABLE, LA PLAQUE «ARSÈNE GOSSET» DÉVOILÉE !

L'association du tennis de table d'Andeville avait demandé à la mairie la possibilité de donner un nom à la salle où elle pratique cette activité. Bonne idée, d'autant que le nom choisit par le club était celui du fondateur de celui-ci. Figure d'une personne sympathique qui anima longtemps le club. C'est en présence de ses fils que la plaque fût dévoilée. Arsène GOSSET, c'est le nom de ce fondateur qui apparaît donc sur ce support magnifiquement stylisé. C'est avec une certaine émotion qu'Alain



FORUM DES ASSOCIATION - ÉDITION 2018

Cette année, un grand nombre d'associations de la commune avait répondu présent le samedi 8 septembre 2018 pour notre Forum des associations qui s'est vu honorer par la visite du député Pascal BOIS et de la conseillère régionale Frédérique LEBLANC.

La buvette était assurée par le CCFCA; les TEXAS'DANCERS, Imagine et l'Us Andeville ont, quant à eux, fait une démonstration.

Plus que jamais le tissu associatif fonctionne parfaitement à Andeville ! La municipalité est fière du dynamisme de toutes ces associations qui permettent aux habitants de s'épanouir. Il est à noter que l'association musicale Andevillienne et la Philatélie vont se voir attribuer de nouveaux locaux



Démonstration des TEXAS'DANCERS

GOSSET a rappelé qui était son père. Le Maire, Jean-Charles MOREL ayant bien connu Arsène GOSSET à également rappelé ses qualités d'engagements, sa passion sportive et son ouverture aux autres. C'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée cette cérémonie très conviviale.



Inauguration avec le Quatuor de clarinettes "Edison"



À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle mairie, samedi 30 juin 2018 à 20 h 30, la municipalité avait organisé un concert de clarinettes dans la salle du conseil municipal. Tous les Andevilliens étaient invités afin d'apprécier ce nouvel espace qu'il convient de faire vivre en tant que « *maison commune* ». Plus de 50 spectateurs ont applaudi chaleureusement les 4 musiciens : Jérôme Hilaire, Eric Bourgoigne, Pascal Beauvineau, Laurent Boulanger.

La variété des timbres et des tessitures se retrouve dans la famille des clarinettes. Les 4 musiciens du Quatuor Edison ont su présenter un répertoire original en jouant une musique très variée, de notre siècle, conçue spécialement pour ces instruments.

Les nuances vaporeuses dans l'arrangement d'Oblivion de Piazzolla soulignent les qualités de justesse et d'homogénéité du Quatuor. Mais les instrumentistes aiment aussi flirter avec d'autres styles musicaux. Les mélodies des films de Chaplin côtoient alors les thèmes Ragtime de Scott Joplin avec « The Cascade ». Quant à l'interprétation des « dix chansons de Jacques Brel », non sans humour, elles mettent en valeur les aigus stratosphériques de la petite clarinette, et ont constitué le point d'orgue d'un concert à l'enthousiasme salubre.



Le forum des associations remporte toujours un vif succès



FÊTE DE LA POMME 13 OCTOBRE 2018 PARC DE LA MAIRIE



Samedi 29 septembre au mercredi 3 octobre 2018 – Exposition « Reflets de nacre » – Mairie salle du conseil – 9 h à 12 h/14 h à 17 h

Organisée par la municipalité, le CCFCA et l'association « *des fourmis dans nos doigts* » : exposition de peinture, patchwork, coquillages, bijoux...

Entrée gratuite (ouvert dimanche 30/09 de 10 h à 13 h)

Samedi 29 septembre 2018 – Randonnée d'orientation - Salle de l'Eventail – 14 h

Organisée par le CCFCA pour les jeunes de 9 à 15 ans par groupe de 3, accompagné d'un adulte.

Renseignements : 06 14 54 11 87

Samedi 6 et dimanche 7 octobre 2018 - Fête foraine - Place de la république

Samedi 13 octobre 2018 – Cadeaux de naissance – Mairie – 11 h

Remise des cadeaux de naissance par les membres du CCAS

Samedi 13 octobre 2018 – Fête de la pomme - Parc de la mairie – 14 h

Organisée par le CCFCA

Samedi 13 octobre 2018 – 9e Puces des couturières – Gymnase – 10 h à 18 h

Organisées par l'association « *des Fourmis dans nos doigts* ». Nombreux ateliers sur place – Concours de tricot

Dimanche 14 octobre 2018 – 4ème édition « Un pas de Zoé » - Parvis de la mairie – 8 h

Parcours vélos, VTT, pédestre, restauration et animations. Venez soutenir Zoé atteinte du Syndrome d'Angelman.

Vendredi 19 octobre 2018 – Élection du Conseil municipal des enfants – École élémentaire Anatole DEVARENNE – 9 h

Élection des nouveaux conseillers municipaux pour l'année scolaire 2018/2019.

Samedi 20 octobre 2018 – Loto

Organisé par l'UNRPA. Renseignements : 06 60 62 42 57

Vendredi 9 novembre 2018 - Réunion publique - Mairie - 20 h 30

Révision du PLU : présentation du Diagnostic territorial



Dimanche 11 novembre 2018 – Cérémonie du 11 novembre - Parvis de la Mairie – 11 h

Cérémonie organisée par la municipalité suivie d'un vin d'honneur offert par le CCFCA



Samedi 20 octobre 2018 – Remise des cadeaux aux gagnants du quizz – Mairie salle du Conseil municipal – 11 h

Remise des cadeaux aux gagnants du quizz organisé lors du forum des associations



Dimanche 18 novembre 2018 – Choucroute

L'association UNRPA organise un repas « choucroute ». Renseignements : 06 60 62 42 57



Vendredi 23 novembre 2018 – Conseil municipal – Mairie – 20 h 30

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme : débat sur le Plan d'Aménagement Durable (PADD)



Samedi 24 novembre 2018 – Consultation juridique gratuite – Mairie – 9 h à 12 h

Organisée par l'ordre des Avocats de Beauvais



Dimanche 25 novembre 2018 – Repas des aînés – Gymnase – 12 h 30

Repas des aînés organisé par la municipalité et le Centre communal d'action sociale



Samedi 1er décembre 2018 – Bal country et Line dance – Gymnase – 19 h 30

L'association TEXAS'DANCERS d'Andeville organise un Bal Country et Line Dance. Exposition country, buvette et restauration sur place
Tarifs : entrée 10€ - Adhérents FFCLD : 8€ - gratuit pour les moins de 12 ans
Renseignements et réservations : 06 63 15 60 60 ou 06 60 62 50 68



Vendredi 7 au dimanche 9 décembre 2018 - Marché de Noël - Gymnase

Organisé par le CCFCA - Réservations : 07 71 73 16 33



Samedi 8 décembre 2018 – Colis des aînés – Mairie salle du Conseil municipal – 9 h 30

Distribution des colis de fin d'année aux aînés par la municipalité et le centre communal d'action sociale (CCAS)

Mardi 18 décembre 2018 - Réunion publique - Mairie - 20 h 30

Révision du PLU : présentation Projet d'Aménagement et de développement Durable

Naissances

EL KADI Naïm	01/06/2018
BALCI Sinem	15/06/2018
VLADAJ Victor	15/06/2018
TRUBERT Margaux	23/06/2018
BOUILLANT Maël	25/06/2018
CAILHOL DAVIN Alice	25/06/2018
VIDALENC Kouwayssa	27/06/2018
FRANÇOIS Joy	03/07/2018
CLOTILDE SURAY Layann	06/08/2018
DAOUD CAMARA Sohan	13/08/2018
GEMA Elyna	15/08/2018
SALOUX Malo	06/09/2018

Décès

SARGENTIN Gilles	31/05/2018
DORNET Lucette épouse CHABRIER	12/07/2018
DUQUENNE Philippe	13/07/2018
MAUBORGNE Janine épouse BON	18/07/2018
MOYA Adam	19/07/2018
PLUBELLE Jean	21/07/2018
DAOUD CAMARA Sohan	17/08/2018
CHILLIARD Annie épouse PATTE	01/09/2018



Inscription sur les listes électorales

Vous avez changé d'adresse sur la commune ou vous avez constaté une erreur de nom, prénom, date ou lieu de naissance. Vous venez d'arriver à Andeville... Vous souhaitez voter dans le bureau de vote de votre nouveau domicile..., alors vous êtes invités à vous présenter en mairie avant le 31 décembre 2018, munis de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Faites cette démarche dès maintenant pour éviter l'affluence de fin d'année. Vous pouvez vous inscrire par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr

NOUVEAUX TARIFS COMMUNAUX

A compter du 1^{er} septembre 2018, il a été institué de nouveaux tarifs pour l'occupation du domaine public. Cette occupation donne lieu au paiement d'une redevance pour :

- Benne à gravats, grues mobiles, nacelle élévatrice : 60 €/unité/jour
- Redevance additionnelle en cas de non-respect de l'autorisation délivrée : 70 € par jour après mise en demeure.

N'oubliez pas de déposer votre demande d'occupation du domaine public auprès de la Mairie ou contact@andeville.fr. Elle prendra la forme d'un arrêté municipal et entraînera le paiement de la redevance.

MUR DU CIMETIÈRE

Quelques précisions sur le retard pris dans la réfection du mur du cimetière.

C'est au cours du mois de mars 2016 qu'une partie du mur du cimetière, côté RD 125, sur environ 13 mètres linéaires s'est effondré. Le coût des travaux a été estimé à environ 25 000 € H.T. Ils sont prévus au budget investissement en 2018. Ainsi, un dossier de subvention d'Aides aux Communes a été déposé auprès du Département de l'Oise qui a été accepté le 11 juin 2017. Nous étions également dans l'attente de l'accord de la subvention de l'Etat (DETR). La notification a été reçue le 2 juillet 2018. Le 25 juillet 2018, la commune a chargé une assistance à maîtrise d'ouvrage de réaliser le marché public et les travaux. Ainsi, les travaux devront être réalisés courant du mois d'octobre ou novembre 2018. Quant à l'entretien du cimetière, il a été repris par nos agents communaux. Ce changement a généré quelques dysfonctionnements et nécessite une période d'adaptation pour que le cimetière retrouve un aspect agréable.

NOUVEAU



Atelier de Nacre : samedi 10 novembre et samedi 24 novembre 2018

L'atelier de Nacre a ouvert ses portes à Andeville. Mettre en valeur votre personnalité à travers des bijoux. Quoi de plus féminin ?

Vous pourrez confectionner, en participant à mes ateliers, la parure de vos rêves pour qu'elle vous ressemble ; pétillante, colorée, acidulée ou plus sobre ; en harmonie avec vos tenues ou votre humeur. Vous pouvez également acquérir un bijou de votre choix dans mon show room à Andeville, sur rendez-vous. Des bons cadeaux sont également proposés afin d'offrir la possibilité à une personne de participer à un atelier ou de se choisir un bijou en nacre.

N'hésitez pas à me contacter au 06 85 32 02 27. Site internet www.latelierdenacre.fr
Prochains ateliers : samedi 10 et samedi 24 novembre 2018.

>> Si vous aussi êtes artistes ou artisans d'art, faites-vous connaître en mairie (contact@andeville.fr) pour alimenter cette rubrique

Communiqué de l'Assurance Maladie de l'Oise



Accident du travail

Vous êtes victime d'un accident qui met en cause la responsabilité d'une autre personne ? Ayez le réflexe de le signaler à votre Caisse d'Assurance Maladie !

Que faire si vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne ? Le bon réflexe est alors de le déclarer à votre Caisse d'Assurance Maladie.

Pour le déclarer, rien de plus simple...

Connectez-vous à votre compte personnel sur ameli.fr – rubrique « Mes démarches » / « Déclarer un accidenté causé par un tiers »

Possibilité de le déclarer également par téléphone au 36 46 ou par courrier – CPAM Oise 1 rue de Savoie BP 30326 60013 Beauvais cedex.

Informez les professionnels de santé... Pensez-y !

Dès que vous consultez un médecin, précisez-lui que vous avez été blessé par un tiers. Il le mentionnera sur la feuille de soins électronique en cochant la case « accident causé par un tiers ».

Le saviez-vous ?

Dès qu'elle a connaissance de votre accident, votre caisse d'Assurance Maladie va en étudier les circonstances. Ensuite, elle va se mettre en rapport avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de se faire rembourser les frais engagés pour vous soigner ou vous indemniser (frais médicaux, indemnités journalières, pension d'invalidité, etc.).

Pour vous, rien ne change, vous êtes remboursé normalement par l'Assurance Maladie.

Suivez notre actualité sur notre page [facebook.com/cpamoise](https://www.facebook.com/cpamoise)



Attention aux faux sites administratifs

Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire... La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française. Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Pour faire face aux éventuelles arnaques, la DGCCRF donne aux consommateurs 6 conseils pratiques à suivre dans tous les cas :

- consulter toujours le site officiel de l'administration française www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents souhaités ;
- se renseigner auprès des sites officiels avant de passer une commande et de donner ses coordonnées bancaires à un professionnel ;
- consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant, lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat liant le professionnel et le consommateur ;
- vérifier les adresses, les sites officiels de l'administration française se terminant par « .gouv.fr » ou « .fr » et non pas par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « gouv » et attention aussi aux sites commerciaux qui essaient de tromper les consommateurs en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...);
- se méfier des premiers résultats de recherche qui ne mettent pas forcément en avant les sites officiels (les référencement payants sont toujours signalés sur les moteurs de recherche par le mot annonce) ;
- vérifier le caractère payant ou non de la prestation proposé.



9^{èmes} puces des couturières

13 octobre 2018 – 10 h à 18 h

Andeville (60570)

Au gymnase près de la mairie



Ateliers hardanger, broderie, patchwork, couture...

Concours de tricot